



Régime hydrologique

- Connaissance des événements de type **crue** à effet morphogène et de ceux susceptibles de déclencher un phénomène d'affouillement ou de conditionner le recrutement en juvéniles des populations piscicoles

Conditions et processus morphologiques

- Suivi du **profil en long** en aval de l'ouvrage du seuil ou barrage en cas de risque d'affouillement, après les premières crues morphogènes ou trois ans après sa mise en service

Continuité du transport des sédiments

- Suivi des apports sédimentaires et de leur accumulation dans la retenue
- Enregistrement des manœuvres de vannes
- Suivi de l'évolution de la **granulométrie** en queue de retenue et en aval du barrage ou du seuil
- Suivi du colmatage en amont ou en aval à partir de transects

Paramètres physico-chimiques

- Suivi thermique en amont de l'ouvrage dès la mise en service et ce durant 5 ans au moins en cas de retenue importante
- Suivi de l'accumulation de substances dangereuses dans la retenue